



COMITE PERMANENT INTER-ETATS DE LUTTE CONTRE LA SECHERESSE DANS LE SAHEL  
PERMANENT INTERSTATE COMMITTEE FOR DROUGHT CONTROL IN THE SAHEL  
COMITÉ PERMANENTE INTER-ESTADOS DE LUTA CONTRA A SECA NO SAHEL  
اللجنة الدائمة المشتركة لمحاربة التصحر في الساحل



« 50 ans d'engagement au service des populations sahéniennes et ouest-africaines »

*Institut du Sahel*

## Atelier de formation sur les exigences et procédures du Comité Sahélien des Pesticides (CSP) pour l'homologation des pesticides

### Formulaire de pré-inscription

A retourner au plus tard le Vendredi 08 novembre 2024 à :

Mme TRAORE N'Diorffou CISSE [ndiorffou.cisse@cilss.int](mailto:ndiorffou.cisse@cilss.int), avec copie à  
[administration.insah@cilss.int](mailto:administration.insah@cilss.int), [idrissa.maiga@cilss.int](mailto:idrissa.maiga@cilss.int), [richard.ouedraogo@cilss.int](mailto:richard.ouedraogo@cilss.int)

Le nombre de participants étant limité, **seuls les participants retenus** seront autorisés à suivre la formation. Une lettre d'acceptation de l'inscription accompagnée d'une facture sera envoyée aux participants retenus. Les participants retenus devront confirmer leur participation en envoyant une copie du reçu de versement accompagnée du formulaire d'acceptation de l'inscription.  
NB : Le paiement des frais d'inscription se fera par **virement bancaire** dans un compte dont les références seront indiquées dans la facture émise.

Nom : .....

Prénoms : .....

Société/Firme : .....

Fonction : .....

Pays : ..... Ville : .....

Tél : ..... E-mail : .....

Profil : .....

Nombre d'années d'expérience dans le montage des dossiers de demande d'homologation : .....

Attentes de l'atelier : .....

.....

.....

.....

.....

Date et signature : .....



COMITE PERMANENT INTER-ETATS DE LUTTE CONTRE LA SECHERESSE DANS LE SAHEL  
PERMANENT INTERSTATE COMMITTEE FOR DROUGHT CONTROL IN THE SAHEL  
COMITÉ PERMANENTE INTER-ESTADOS DE LUTA CONTRA A SECA NO SAHEL  
اللجنة الدائمة المشتركة لمحاربة التصحر في الساحل



« 50 ans d'engagement au service des populations sahéniennes et ouest-africaines »

*Institut du Sahel*

## COMITE SAHELIEN DES PESTICIDES

-----

# Atelier de formation sur les exigences et procédures du Comité Sahélien des Pesticides (CSP) pour l'homologation des pesticides

Octobre 2024

## **1. Justification**

La réglementation commune aux Etats membres du CILSS sur l'homologation des pesticides adoptée en 1992, impose à toute firme qui désire commercialiser des pesticides dans l'espace des neuf (09) pays signataires de cette réglementation, de faire homologuer ses produits par le Comité Sahélien des Pesticides (CSP). Pour ce faire, le CSP a élaboré des exigences pour l'homologation des pesticides dans les Etats membres du CILSS. Ces exigences sont présentées dans des documents précisant les éléments/données à fournir et la composition des dossiers de demande d'homologation des pesticides. De plus, dans le cadre de la modernisation de son fonctionnement, le CSP a, depuis mai 2017, informatisé son système de soumission et de traitement des demandes d'homologation. Ainsi, le Système Intégré de Gestion des Pesticides en Afrique de l'Ouest (SIGEP-AO), est la plateforme dédiée à la soumission en ligne des demandes d'homologation.

Tenant compte de ces évolutions, et du renouvellement permanent des ressources humaines en charge de l'homologation au niveau des firmes phytosanitaires, le CSP à travers la Cellule de coordination de Comité Ouest Africain d'Homologation des Pesticides (COAHP), organise la présente session de formation sur les exigences et les procédures à suivre pour la soumission des dossiers de demande d'homologation à l'intention des acteurs chargés de la gestion de l'homologation des pesticides auprès des firmes.

L'organisation de cette session fait suite aux recommandations des deux éditions de session d'échanges CSP/Industrie, tenue à Bamako en 2016 et à Dakar en 2017. Elle se justifie aussi par le besoin de recyclage des agents des partenaires de l'industrie en charge du montage des dossiers d'homologation des pesticides ainsi que celui de pouvoir toucher les nouveaux acteurs dans le secteur.

## **2. Objectifs**

L'objectif général de l'atelier est de contribuer à améliorer la qualité des dossiers de demande d'homologation des pesticides soumis à l'évaluation du CSP.

Les objectifs spécifiques sont :

- ✓ Partager avec les participants les procédures d'homologation des pesticides par le CSP ;
- ✓ Initier les participants aux exigences des dossiers de demande d'homologation du CSP ;
- ✓ Initier les participants à l'utilisation du Système Intégré de Gestion des pesticides en Afrique de l'Ouest (SIGEP-AO) pour les soumissions de demandes au CSP ;
- ✓ Partager avec les participants les procédures de soumission des demandes d'homologation des pesticides au CSP.

### **3. Résultats attendus de l'atelier**

Les résultats attendus au terme de cet atelier sont :

- les participants connaissent les procédures du CSP pour l'homologation des pesticides au Sahel ;
- les participants connaissent les exigences des dossiers de demande d'homologation du CSP;
- les participants sont aptes à utiliser le Système Intégré de Gestion des pesticides en Afrique de l'Ouest (SIGEP-AO) pour les soumissions en ligne des différentes demandes d'homologation au CSP ;
- les participants maîtrisent les procédures de soumission des demandes d'homologation des pesticides au CSP.

### **4. Participants**

Le présent atelier s'adresse aux partenaires de l'industrie des pesticides en charge du montage des dossiers de demande d'homologation. Il a pour cible :

- ✓ Les responsables à l'homologation des firmes ;
- ✓ Les chargés de recherche/développement des firmes ;
- ✓ Toute personne désireuse de se familiariser avec les exigences et les procédures pour la soumission de demande d'homologation auprès du CSP.

Le nombre de places est limité à 50 participants.

### **5. Facilitateurs**

La facilitation de l'atelier sera assurée par les experts du Comité Sahélien des Pesticides appuyés par des personnes ressources et le Secrétariat Permanent du CSP à travers la Cellule de coordination du COAHP.

### **6. Date et lieu**

L'atelier se déroulera du 11 au 15 novembre 2024 à Saly Portudal au Sénégal.

### **7. Méthodologie**

Les travaux de l'atelier s'étaleront sur cinq (5) jours selon le projet de programme présenté au tableau 1. Ils se dérouleront en présentiel de manière participative et s'articuleront autour d'exposés des facilitateurs soutenus par des présentations Power Point suivies par des échanges entre facilitateurs et participants pour des précisions et clarifications. Des études de cas seront

proposés comme exercices d'application. Une évaluation des connaissances au début et à la fin des travaux de l'atelier permettra de mesurer le niveau d'acquisition des connaissances par les participants. Les travaux de l'atelier seront sanctionnés par une remise d'attestation de participation aux participants.

## **8. Conditions de participation**

Pour l'organisation du présent atelier, il est attendu la contribution des participants afin de permettre la prise en charge des frais d'organisation. A ce titre, les frais d'inscription (au regard du budget prévisionnel) pour la participation à l'atelier sont fixés à **Sept cent cinquante mille (750 000) francs CFA** par participant. Ces frais incluent les frais du cours, les pause-café, les pauses déjeuners ainsi que les supports de la formation qui seront remis aux participants à la fin de l'atelier.

**Les frais de séjour et de déplacement sont à la charge des participants.**

Les demandes d'inscription sont à adresser à Mme TRAORE N'Diorffou CISSE, en envoyant le formulaire de pré-inscription rempli à l'adresse suivante: [ndiorffou.cisse@cilss.int](mailto:ndiorffou.cisse@cilss.int), avec copie aux adresses suivantes : [administration.insah@cilss.int](mailto:administration.insah@cilss.int), [idrissa.maiga@cilss.int](mailto:idrissa.maiga@cilss.int), [richard.ouedraogo@cilss.int](mailto:richard.ouedraogo@cilss.int).

Le paiement des frais d'inscription se fera par virement bancaire dans un compte dont les références seront indiquées dans la lettre d'acceptation d'inscription.

Les dates limites d'inscription et de paiement des frais d'inscription sont fixées au vendredi 08 novembre 2024. Une lettre de confirmation sera envoyée aux participants retenus après réception des frais d'inscription. Les participants devront confirmer leur participation en envoyant une copie du reçu de versement accompagné du formulaire d'acceptation de l'inscription.

## **9. Projet de programme de l'atelier**

Le projet de programme de l'atelier est présenté dans le tableau ci-dessous.

**Tableau 1 : projet de programme**

Jour 1		
08:30-09:00	Arrivée et installation des participants	Organisateurs
Session 1 : cérémonie d'ouverture		
09:00-10:00	Mot de bienvenue du Président du CNGP du Sénégal	Président CNGP
	Discours du président du CSP	Président CSP
	Discours d'ouverture	Ministre de l'Agriculture ou son Représentant
	Photo de groupe	
<b>10:00-10:30</b>	<b>Pause café et fin de la cérémonie officielle d'ouverture des travaux</b>	
Session 2 : session introductive		
10:30-11:30	Présentation des participants	Tous
	Présentation et validation du programme de travail	Président CSP
	Présentation des objectifs de l'atelier	CC COAHP
	Présentation de la synthèse des connaissances des participants	CC COAHP
Session 3 : Aspects règlementaires		
11:30-12:30	Présentation du CILSS	CC COAHP
	Présentation du système d'homologation des pesticides du CILSS	CC COAHP
	Présentation de la RC aux Etats membres du CILSS	Président CSP
	Présentation de l'état de mise en œuvre du COAHP	CC COAHP
<b>12:30-14:00</b>	<b>Pause déjeuner</b>	
Session 4 : Procédure de soumission des dossiers de demande d'homologation		
14:00-15:30	Présentation de la procédure pour la soumission des différentes demandes au CSP	CC COAHP
15:30-16:00	<b>Pause café</b>	
16:00-17:30	Présentation de la procédure pour la soumission des différentes demandes au CSP	CC COAHP
17:30	Synthèse des travaux de la journée et suspension	Président du CSP
Jour 2		
Session 4 : Procédure de soumission des dossiers de demande d'homologation		
08:30-10:00	Présentation et prise en main de SIGEPAO	CC COAHP
<b>10:00-10:30</b>	<b>Pause café</b>	
Session 5 : Exigences des dossiers de demande d'homologation		
10:30-12:30	Présentation des dossiers de demande d'homologation	Président SC 1 / CSP
	Présentation et échanges sur les exigences du dossier demande d'homologation	
	Présentation et échanges sur les exigences du dossier résumé	
<b>12:30-14:00</b>	<b>Pause déjeuner</b>	
14:00-15:30	Présentation et échanges sur les exigences du dossier physico-chimie	Président du CSP
<b>15:30-16:00</b>	<b>Pause café</b>	
16:00-17:30	Présentation et échanges sur les exigences du dossier	Présidents CSP et SC 1

	efficacité biologique	
17:30	Synthèse des travaux de la journée et suspension	Président du CSP
<b>Jour 3</b>		
<b>Session 5 : Exigences des dossiers de demande d'homologation</b>		
08:30-10:00	Présentation et échanges sur les exigences du dossier analytique	Président SC 2 / CSP
<b>10:00-10:30</b>	<b>Pause café</b>	
10:30-12:30	Présentation et échanges sur les exigences du dossier toxicologie	Président SC 2 / CSP
<b>12:30-14:00</b>	<b>Pause déjeuner</b>	
14:00-15:30	Présentation et échanges sur les exigences du dossier environnement	Président SC 2 / CSP
<b>15:30-16:00</b>	<b>Pause café</b>	
16:00-17:30	Présentation et échanges sur les exigences du dossier résidus	Président SC 2 / CSP
17:30	Synthèse des travaux de la journée et suspension	Président du CSP
<b>Jour 4</b>		
<b>Session 5 : Exigences des dossiers de demande d'homologation</b>		
08:30-10:00	Présentation et échanges sur les exigences du dossier emballage et étiquette	Présidents CSP et SC 1
<b>10:00-10:30</b>	<b>Pause café</b>	
10:30-12:30	Présentation et échanges sur les exigences du dossier Biopesticides – Classeur A	Présidents CSP et SC 1
<b>12:30-14:00</b>	<b>Pause déjeuner</b>	
14:00-15:30	Présentation et échanges sur les exigences du dossier Biopesticides – Classeur B	Président SC 2 / CSP
<b>15:30-16:00</b>	<b>Pause café</b>	
16:00-17:30	Remplissage des questionnaires par les participants	Participants
	Traitement des fiches	Organisateurs
17:30	Synthèse des travaux de la journée	Président du CSP
<b>Jour 5</b>		
<b>Session 6 : clôture de l'atelier</b>		
08:30-10:00	Echanges libres sur divers sujets liés au traitement des dossiers par le CSP et recueil des préoccupations des participants	Tous
<b>10:00-10:30</b>	<b>Pause café</b>	
10:30-12:30	<b>Cérémonie de clôture</b>	
	Synthèse des travaux (Evaluation, recommandations)	Président CSP
	Remise des attestations de formation	Officiels, DG INSAH Président CSP
	Mot de remerciements du représentant des participants	Représentant des participants
	Discours de clôture	DG INSAH
<b>12:30-14:00</b>	<b>Pause déjeuner et fin des travaux de l'atelier</b>	